



RAPPORT ANNUEL
2019



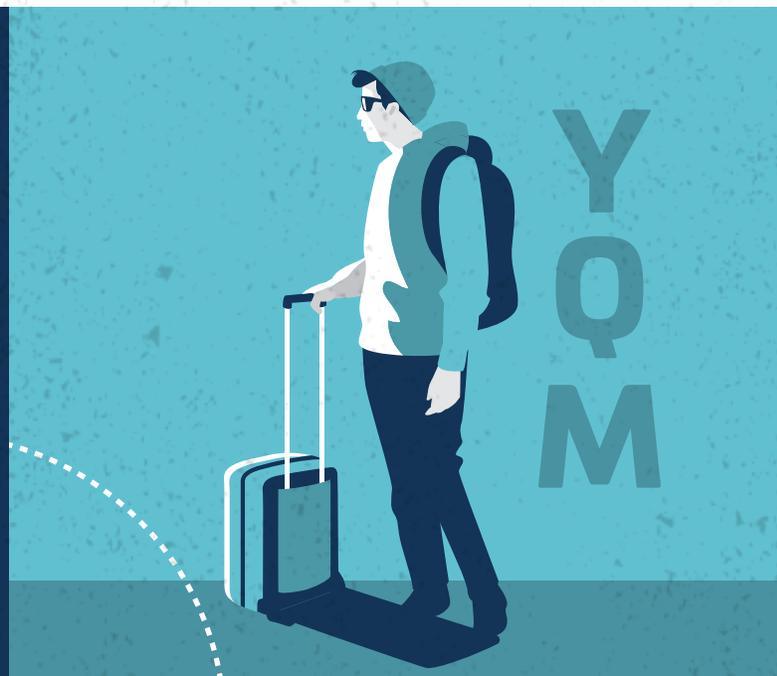
GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON

Performances de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton

La DAIGM et Vantage Airport Group se sont associés avec succès pour stimuler la croissance de l'aéroport depuis 1997



87 M\$

en frais d'amélioration aéroportuaires (FAA) réunis depuis 1998

184 M\$

en revenus cumulatifs depuis 1998

De 278 k à 675 k
4 % TCAC 1998-2019 **passagers**

De 3,3 M\$ à 12,1 M\$
6 % TCAC 1998-2019 **revenus**
(en excluant les FAA)

+100 M\$

en investissements d'infrastructure depuis 1998

De 320 k\$ à 1,2 M\$
14 % TCAC 1998-2019 **BALIA**

À travers les hauts et les bas du secteur de l'aviation et de l'économie, les deux partenaires ont collaboré pour faire de YQM un acteur majeur de la communauté et de la région.



TABLE DES MATIÈRES

4

Message de la
présidente

6

Message du
président-
directeur
général

10

Opérations et
environnement

12

Développement des
affaires, expérience
client et mobilisation
de la communauté et
des intervenants

16

Conseil
d'administration

21

Examen des
finances

23

États financiers
vérifiés de
2019

Message de la présidente

Une autre belle année pour notre aéroport

L'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (YQM) a connu une autre année couronnée de succès en 2019 malgré des événements indépendants de sa volonté, comme l'interdiction de vol des Boeing 737 MAX imposée en mars 2019.

Au nom du conseil d'administration, du président-directeur général et de l'équipe de direction de YQM, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel 2019, qui donne un aperçu de nos activités d'exploitation et de nos accomplissements de 2019.

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) a collaboré étroitement avec notre équipe de direction pendant l'année afin d'offrir orientation et surveillance en lien avec la vision de l'aéroport, qui est d'être la « La porte par excellence reliant le Canada atlantique vers le monde! » Transparence, indépendance et responsabilisation continuent d'être au cœur du travail de notre conseil d'administration.

Au cours de l'année, beaucoup d'efforts ont été consacrés à la conclusion d'un protocole d'entente avec TransAqua et la Ville de Dieppe afin de mettre en place des mesures mutuellement avantageuses pour le traitement du liquide dégivrant tout en élargissant l'infrastructure de notre aire de trafic et de notre poste de dégivrage dans l'optique de favoriser la croissance. Le projet a reçu 8,343 millions de dollars en soutien de la part du gouvernement du Canada. La ministre Ginette Petitpas Taylor et le ministre Dominic LeBlanc en ont fait l'annonce le 7 août 2019.

L'environnement a été sur toutes les lèvres et YQM a travaillé sans relâche pour améliorer le bilan environnemental de l'aéroport. Grâce à toutes les initiatives mises en place, l'aéroport a réussi à obtenir l'accréditation de niveau 3 pour les émissions de gaz à effet de serre, ce que seulement cinq aéroports canadiens ont réussi à faire.

Activités du conseil de YQM

Notre conseil d'administration et ses comités de la gouvernance, de la vérification, des ressources humaines, de l'environnement et de la gestion des risques ainsi que de la planification stratégique ont été très actifs pendant l'année. Les membres du conseil et des comités ont notamment examiné et mis à jour divers documents de gouvernance et mandats en plus de rédiger de nouvelles politiques d'orientation. J'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail soutenu et leur grand professionnalisme; cela contribue à l'amélioration de l'aéroport.

Les membres du conseil d'administration ont aussi pris part à un processus d'autoévaluation du conseil. Au cours de la prochaine année, le conseil d'administration se penchera sur les éléments à améliorer mis en lumière par ce processus avec l'aide de notre équipe de direction.

Le conseil d'administration de la DAIGM a accueilli Kathy Malley, Peter McIntyre et Pierre LeBlanc en tant que nouveaux membres. Nous sommes heureux de la diversité qu'ils apportent au conseil d'administration et de pouvoir compter sur leur expertise particulière.

Le comité de direction a aussi connu du changement, car Christopher Bacich a terminé son mandat à titre de président. En juin 2019, Luc Elsliger a été nommé vice-président du conseil d'administration. Janice Lirette Evers continue de jouer le rôle de secrétaire-trésorière et je me sens privilégiée d'avoir été nommée présidente du conseil d'administration de la DAIGM.

Ce qui nous attend en 2020

À YQM, de nombreux projets passionnants sont attendus pour 2020. Vous avez peut-être remarqué les changements qu'on a commencé à apporter du côté piste : le Bistro Altitude est maintenant accessible et un nouvel ascenseur permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder au deuxième étage (côté piste). Nous espérons que vous apprécierez ces nouveautés en attendant votre vol. Bien d'autres projets seront moins visibles, comme le projet de dégivrage et la remise en état de portions d'une piste.

Soyez assurés que YQM travaillera dans l'intérêt de sa clientèle afin de lui offrir le meilleur service et la meilleure expérience aérienne au Nouveau-Brunswick.

Enfin, je voudrais témoigner ma reconnaissance à nos employés et leur adresser mes remerciements. Depuis un an, ils vivent des changements importants et s'adaptent à la restructuration de l'organisation, y compris, dans certains cas, à de nouvelles équipes, politiques et procédures d'exploitation. Tout au long des travaux, nos employés ont continué à apporter des améliorations opérationnelles, environnementales et de sécurité innovantes et axées sur la clientèle.

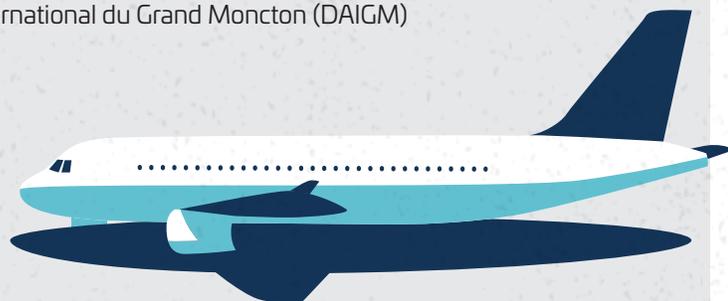


En conclusion, je voudrais vous remercier, vous les usagers de notre aéroport. La DAIGM reste bien alignée sur l'intérêt de ses clients.

Cordialement,

NANCY WHIPP, FCPA, CA, IAS. A

Présidente • Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM)



Message du président- directeur général

Un risque initial qui rapporte gros!



« LA DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON A CONTRACTÉ UN BAIL FONCIER DE SOIXANTE (60) ANS AVEC TRANSPORTS CANADA POUR LA GESTION, L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL ROMÉO-LEBLANC DU GRAND MONCTON À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 1997. »

Cette déclaration est incluse dans l'examen annuel de Transports Canada du respect par la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) de ses obligations associées au bail foncier.

Il est facile d'oublier qu'à l'époque la décision de la collectivité d'établir sa propre administration aéroportuaire sans but lucratif représentait un risque important. Non seulement l'avenir était incertain et le succès n'était pas garanti, mais il s'agissait aussi de prendre en charge une entreprise qui accusait des déficits annuels de l'ordre de deux millions de dollars et d'exploiter une aérogare vieillissante. Comme la situation a changé!

YQM fait l'envie de la région!

Aujourd'hui, l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (YQM) fait l'envie de la région! Même si le secteur de l'aviation connaît parfois des hauts et des bas, la croissance continue des activités aéronautiques et commerciales menées à YQM offre un avenir durable à l'aéroport.

Il y a un peu plus de cinq ans, le niveau d'endettement de la DAIGM dépassait les 40 millions de dollars. À la fin de 2019, il s'établit à 23 millions de dollars. En 2019 seulement, nous avons consacré 5 millions de dollars à la réduction de la dette. Cette année-là, la DAIGM a enregistré les plus importantes recettes d'exploitation de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (avant le gain [la perte] sur la cession des actifs) à ce jour. Les recettes tirées des aéronefs et de l'aéroport se sont établies à 12,1 millions de dollars et les recettes nettes découlant des frais d'améliorations aéroportuaires, à 7,8 millions de dollars, pour un total de 19,9 millions de dollars. Tout cela a été accompli en une année, pendant laquelle 9,7 millions de dollars ont été réinvestis dans nos infrastructures; 6 millions de dollars ont été affectés au renouvellement de 1 875 mètres (6 150 pieds) de la couche de surface de notre piste 06-24. Nous avons déclaré un excédent de recettes par rapport aux dépenses se chiffrant à 2,3 millions de dollars.

En outre, l'année a été marquée par un énorme succès, puisque nous avons maintenu les activités aéronautiques en cours, en plus de générer de nouvelles activités commerciales et options de vol. Je tiens à remercier Cargojet, FedEx, Air Canada, Air Transat, Porter, Sunwing, WestJet, le Moncton Flight College ainsi que

nos nombreux autres partenaires. Au total, 31 vols internationaux d'aéronefs cargo (Boeing 747 et 777) ont eu lieu en 2019 à YQM; ceux-ci ont transporté 1,8 million de kilogrammes de homards vivants vers l'Europe et l'Asie et ainsi généré plus de 0,16 million de dollars de recettes supplémentaires.

De plus, notre équipe a collaboré avec des compagnies aériennes partenaires afin de lancer, en 2019, de nouveaux services aériens (p. ex. le service Air Canada Rouge [Toronto]). En 2019, le trafic de nos partenaires des destinations soleil (notre spécialité!) a augmenté de 8,2 %, et, au début de 2020, nous accueillerons un nouvel itinéraire de Sunwing à destination de Miami ainsi qu'un service supplémentaire d'Air Transat à destination de Punta Cana (République dominicaine). Nous attendons également avec impatience le lancement du transporteur à bas prix Swoop, prévu pour juin 2020, et son entrée sur le marché du Nouveau-Brunswick. L'année a donc été très fructueuse sur le plan de la mise en place de services aériens!

Sans égard à ce qui précède, et même si nous sommes tous enthousiasmés par les aspects des services commerciaux et aériens de notre entreprise, notre mission principale demeure l'exploitation d'un aéroport. Voilà pourquoi, en 2019, nous avons investi considérablement dans notre personnel afin de renforcer l'expertise interne, qu'il s'agisse de l'amélioration de nos permis d'exploitation de véhicules côté piste (AVOP) ou de la mise à jour de nos procédures d'utilisation normalisées (SOP). Tous ces éléments sont essentiels à l'exploitation d'un aéroport et à l'amélioration continue de nos opérations.

Engagement envers nos passagers, les usagers de l'aéroport et nos partenaires

Au cours de l'année 2019, notre équipe a déployé des efforts considérables pour améliorer l'expérience des passagers à YQM grâce, entre autres, à d'importants investissements dans les infrastructures et à la mise en place d'un nouveau programme de

formation en matière de service à la clientèle offert à nos employés et à nos partenaires. Ces engagements et ces investissements profiteront grandement à tous les usagers de notre aéroport.

Le nouveau programme YQM Excellence de l'aéroport a été reconnu comme étant le meilleur en Amérique du Nord (division des petits aéroports). Par ailleurs, notre projet d'accessibilité rend notre nouveau Bistro Altitude et les mezzanines accessibles via un ascenseur depuis la zone de départ et procure aux voyageurs des choix supplémentaires d'aliments et de boissons.

De plus, nous continuons à nous concentrer sur l'évaluation de la satisfaction de la clientèle grâce à notre participation au programme mondial Airport Satisfaction Quality (ASQ) ainsi qu'à nos propres sondages internes.

Engagement à l'égard de l'excellence environnementale et opérationnelle

En mai 2019, notre aéroport est devenu le cinquième au Canada — rejoignant ceux de Montréal, de Vancouver, de Toronto et d'Ottawa — à atteindre le troisième des quatre niveaux du programme Airport Carbon Accreditation du Conseil international des aéroports, ce qui met en évidence l'engagement de YQM à l'égard de l'environnement et de la réduction de notre empreinte carbone.

Pendant l'été, nous avons également renouvelé 1 875 mètres (6 150 pieds) de la couche de surface de notre piste principale 06-24, sans qu'il n'y ait de répercussions sur les activités, ce qui en dit long sur les capacités techniques et de planification de notre équipe opérationnelle.

Financement national des corridors commerciaux

Notre capacité d'obtenir le soutien de la collectivité et de collaborer avec nos partenaires, avec la Ville de Dieppe et avec TransAqua pour mettre au point une approche

mutuellement acceptable de récupération et de traitement des liquides dégivrants a été une importante réalisation de 2019.

En conséquence de ces initiatives, nous avons réussi à obtenir du Fonds national des corridors commerciaux de Transports Canada un investissement de 16,7 millions de dollars dans YQM qui nous permettra non seulement de répondre à ce besoin environnemental, mais aussi de le combiner avec la facilitation et la croissance des activités de transport de passagers et de marchandises de l'aéroport, et à en tirer parti, grâce à l'élimination des goulots d'étranglement.

Nous remercions infiniment les 23 organisations, partenaires municipaux, compagnies aériennes et partenaires commerciaux qui nous ont fourni des lettres de soutien à cette initiative. Je remercie tout particulièrement les députés provinciaux de notre région, le premier ministre Higgs et les ministres LeBlanc et Petitpas Taylor, qui ont concrétisé ce financement.

Le cœur de YQM : nos gens

Au cours de l'année 2019, nous avons fait nos adieux à deux employés de longue date : James (Hamish) Lynn (28 ans) et Robert Leblanc (13 ans), et nous tenons à les remercier de leur importante contribution à YQM! Nous avons également accueilli Charles LeBreton au poste de spécialiste saisonnier, terrain d'aviation, et Matt Cooling, ing., notre nouveau gestionnaire, ingénierie et exploitation (en janvier 2020).

En janvier 2020, j'ai célébré mes cinq ans à la DAIGM. Les progrès réalisés par l'aéroport au cours de cette période témoignent de la qualité de nos effectifs et de nos partenaires. Je remercie l'équipe de YQM! En 2019, nous avons voulu renforcer ce partenariat en lançant notre programme de service à la clientèle YQM Excellence.

Les réalisations opérationnelles et financières de l'aéroport sont seulement possibles grâce aux consignes fournies par notre conseil d'administration ainsi qu'au soutien reçu du Vantage Airport Group. Par conséquent, je

tiens à remercier notre nouvelle présidente du conseil d'administration, Nancy Whipp et les membres du conseil, ainsi que notre ancien président du conseil d'administration Christopher Bacich et le PDG de Vantage, George Casey, et son équipe, pour leur confiance et leur soutien continuels.

En somme, 2019 a été une année qui a aidé YQM à se rapprocher de plus en plus de la réalisation de sa vision d'entreprise, c'est-à-dire être la « La porte par excellence reliant le Canada atlantique vers le monde! », et de sa mission : « L'atteinte de l'excellence dans la croissance et l'exploitation d'un aéroport sécuritaire, propre, efficace, accueillant et durable. »

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires commerciaux, des compagnies aériennes, des intervenants, de nos employés et, bien sûr, des voyageurs qui ont contribué au succès de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton!



BERNARD LEBLANC

Président-directeur général

Remarque : Le présent rapport annuel présente les activités et les réalisations de 2019. Les conséquences de la pandémie de COVID-19 se refléteront dans le rapport de 2020.





Opérations et environnement

D'un point de vue opérationnel, YQM a connu une année 2019 très chargée et très productive. Outre les éléments mentionnés dans les rapports de la présidente et du président-directeur général, voici quelques autres faits saillants.

Principaux faits saillants

Atteinte du niveau 3 du programme Airport Carbon Accreditation, lequel requiert la contribution de tiers à la réduction de l'empreinte carbone. Les tiers comprennent les compagnies aériennes et divers fournisseurs de services, comme les préposés au sol indépendants, les entreprises de restauration et les autres personnes travaillant sur place, à l'aéroport. Il suppose également la collaboration des modes de transport terrestre (routier, ferroviaire) avec l'administration et les usagers.

Achèvement de l'importante initiative de financement du renouvellement de la couche de surface de la piste 06-24.

Peaufinement d'une solution de gestion des liquides dégivrants intégrant un agrandissement du poste de dégivrage, qui a obtenu un financement du Fonds national des corridors commerciaux. Les travaux de conception ont commencé à l'automne 2019, et la construction est prévue pour 2020.

Signature d'un protocole d'entente avec TransAqua et la Ville de Dieppe concernant le déversement contrôlé de liquide dégivrant dans le réseau de collecte des eaux usées de la municipalité.

Début des travaux de construction aux fins du programme de recapitalisation du contrôle des bagages enregistrés (CBE) financé par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA), qui seront achevés au premier trimestre de 2020.

Début des travaux de construction en vue de la conversion du salon situé à l'étage supérieur en un salon accessible côté piste (Bistro Altitude). Le projet sera achevé en février 2020.

Mise à jour du plan d'utilisation du sol présenté et approuvé par Transports Canada.

Achèvement de l'ajout de 52 places supplémentaires de stationnement de courte et de longue durée.

Achèvement de la première étape de l'initiative d'optimisation des installations sanitaires de l'aérogare.

Fourniture à YQM par le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick d'un système de radiocommunications mobiles professionnelles (RMP) visant à permettre à tous les intervenants de première ligne d'interagir en cas d'urgence à l'aéroport.

Inauguration officielle du monument commémoratif de l'ancien président-directeur général de YQM, Rob Robichaud, situé près de l'allée Lieutenant-Colonel Rob.

Installation d'un nouveau poste de remplissage de bouteilles d'eau côté ville.

Réception d'un nouveau camion de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA) Panther 4x4 de Rosenbauer et publication en décembre d'une demande de propositions (DP) pour l'obtention d'un deuxième camion de SLIA 4x4.

Réalisation d'un exercice de simulation d'accident auquel ont participé tous les organismes d'intervention de première ligne, en octobre 2019.

Obtention de la certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen.

Mise en œuvre de la phase 1 de l'amélioration de la surveillance par caméra dans l'aérogare.



Ce qui nous attend en **2020**

En plus des éléments mentionnés dans les rapports de la présidente et du président-directeur général, voici quelques autres initiatives clés pour 2020 :

Tentative d'atteindre le niveau supérieur 3 plus de neutralité carbone

Amélioration de l'accessibilité dans l'aérogare

Mise en œuvre d'un nouveau plan de stationnement pour la saison des vols nolisés

Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des liquides à base de glycol

Instauration d'un programme de reconnaissance en matière de sécurité

Installation d'un éclairage à DEL écoénergétique dans le stationnement souterrain

Modernisation des bornes de paiement de stationnement situées à l'intérieur de l'aérogare

Installation de caméras supplémentaires dans le stationnement de courte et de longue durée



Activités de déneigement à YQM.

Camion de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SLIA) Rosenbauer 4x4 Panther.



Développement des affaires, expérience client et mobilisation de la communauté et des intervenants

674 406 passagers!

YQM A CONNU UNE AUTRE ANNÉE EXCEPTIONNELLE DU POINT DE VUE DU NOMBRE DE PASSAGERS, GRÂCE À SES COMPAGNIES AÉRIENNES PARTENAIRES QUI CONTINUENT DE LUI FAIRE CONFIANCE!

Tout au long de 2019, YQM a constamment tendu la main à ces compagnies aériennes dans le cadre d'une stratégie visant à instaurer de nouveaux services aériens dans la région. Nous avons accueilli de nouveaux services à destination de Toronto offerts par Air Canada Rouge et avons annoncé que Sunwing Airlines commencera à offrir un vol direct vers Miami à compter de février 2020 et qu'Air Transat offrira un vol supplémentaire à destination de Punta Cana (République dominicaine). Par ailleurs, nous sommes heureux d'avoir recruté la compagnie aérienne Swoop, qui se joindra à notre famille de partenaires en juin 2020.



LE PROGRAMME D'EXCELLENCE A ÉTÉ LANCÉ

En juillet, nous avons annoncé notre nouveau programme de reconnaissance YQM Excellence, une occasion de formuler des commentaires sur une expérience positive vécue à notre aéroport. Des cartes de commentaires sont accessibles aux comptoirs de nos partenaires commerciaux. Les visiteurs de l'aéroport et les passagers peuvent rédiger des commentaires sur leur expérience à YQM, et nous les transmettons afin de célébrer les succès. Nous récompenserons trois personnes exceptionnelles par trimestre.



LES DESTINATIONS SOLEIL DU SUD SONT TOUJOURS POPULAIRES

Nos vols directs vers des destinations soleil sont demeurés un formidable secteur d'activité pour YQM; ils attirent constamment des dizaines de milliers de passagers chaque année.

En 2019, un peu moins de 50 000 passagers ont opté pour un vol direct en partance de YQM afin d'atteindre leur destination soleil du sud. Encore une fois, c'est plus que tous les autres aéroports du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard combinés!

Encore en 2019, Air Transat a amélioré ses services de transport vers les destinations soleil du sud en prolongeant la saison exclusivement pour YQM, au Nouveau-Brunswick. En outre, Sunwing Airlines a continué à offrir sept vols directs par semaine à destination de pays au climat ensoleillé. On a offert au total jusqu'à onze vols hebdomadaires vers la Floride, le Mexique, la République dominicaine, Cuba et la Jamaïque. Cela représente une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente pour ces compagnies partenaires, et 2020 promet encore plus de choix grâce à l'offre de services supplémentaires à destination de Miami et de Punta Cana. Nous remercions Sunwing et Air Transat!

LE TRANSPORT DE MARCHANDISES JOUE TOUJOURS UN RÔLE IMPORTANT À YQM

YQM est resté une plaque tournante clé au Canada atlantique pour d'importants partenaires du secteur du transport de marchandises, comme Cargojet, FedEx, Purolator et UPS. Leur contribution à notre région et à notre aéroport est inestimable pour l'économie.

YQM a également continué à collaborer avec ses précieux partenaires, notamment Xtreme Cold Storage Ltd, ATS et les expéditeurs locaux, pour la promotion et la croissance continues de ses activités de transport international direct de marchandises à destination de l'Asie et de l'Europe. En 2019, un record a été établi à YQM grâce à 31 envois représentant plus de 1 842 000 kilogrammes de homards vivants expédiés depuis notre aéroport.



YQM REÇOIT UN PRIX PRESTIGIEUX POUR SON SERVICE À LA CLIENTÈLE

En novembre, YQM a eu le grand honneur de se voir décerner le prix du meilleur service à la clientèle général pour les petits aéroports d'Amérique du Nord (moins de deux millions de passagers par an) lors du congrès Airports Council International - North American Marketing and Communications Conference, à Miami. YQM souhaite témoigner sa reconnaissance et adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont rendu possible la réception de cette prestigieuse récompense, y compris ses accueillants employés et partenaires de service et, bien sûr, les voyageurs qui lui ont attribué de bonnes notes dans les sondages. Nous tenons à féliciter tout spécialement Charline Ouellet, qui a mis sur pied ce programme pour YQM. Le prix a été accepté au nom de l'aéroport par Julie Pondant, spécialiste des communications de l'aéroport.

YQM EST ENCORE UN CHEF DE FILE DANS LE MILIEU DES ENTREPRISES ET DES AÉROPORTS

En octobre, YQM a encore une fois commandité avec grande fierté le prix de la catégorie Innovation aux Prix d'excellence 2019 de la Chambre de commerce pour le Grand Moncton. En outre, nous avons été très honorés d'être mis en nomination pour des prix dans la catégorie générale de l'excellence commerciale ainsi que dans la catégorie de l'excellence environnementale.

LE SALON DU VOYAGE ATTIRE DES CENTAINES DE PERSONNES

À la fin du mois d'octobre, nous avons organisé dans l'aérogare notre deuxième salon du voyage YQM annuel, afin d'aider les voyageurs de notre région et des collectivités voisines à planifier leurs prochaines vacances et à en apprendre davantage sur les possibilités de voyage en partance de YQM. Des prix de présence et des cadeaux ont été offerts, notamment un séjour tout compris (y compris un billet d'avion aller-retour en classe économique) de sept nuits pour deux adultes au Majestic Elegance Beach Resort, à Punta Cana (République dominicaine) offert par Air Transat et le Majestic Elegance de Punta Cana. Nous avons été ravis d'accueillir plus de 500 personnes à l'événement de 2019.



LA COURSE SUR PISTE CONNAÎT ENCORE UNE EXCELLENTE ANNÉE!

Notre course sur piste YQM annuelle a encore été un grand succès. Elle a eu lieu le 29 septembre, et 225 coureurs et marcheurs étaient inscrits. Nous avons été fiers de remettre un chèque de 13 170 \$ à Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick, grâce au dévouement exceptionnel de nos commanditaires et participants! Ce don de la course sur piste a été le plus important depuis la création de l'événement.

MARKETING, COMMANDITES ET APPROCHE COMMUNAUTAIRE

YQM a continué d'investir dans la collectivité en soutenant et en commanditant un certain nombre d'organisations et d'événements. De plus, nous avons maintenu un programme de communication très actif par l'intermédiaire des médias sociaux, de notre site Web et de publicités diffusées dans la presse écrite, à la radio, sur les médias sociaux et à l'intérieur de l'aérogare. YQM a également produit un bulletin d'information trimestriel bilingue et a augmenté sa diffusion à plus de 2 500 abonnés en 2019.

Nous avons offert au grand public de nombreuses possibilités d'interagir directement avec nous sur les médias sociaux par le truchement de divers concours, y compris la distribution de billets pour divers événements (concerts, manifestations sportives) commandités et soutenus par YQM. Nous avons également donné accès à l'aérogare aux universités et collèges locaux dans le but de joindre les étudiants étrangers qui arrivent dans la province pour étudier, de même qu'à des artistes qui jouent de la musique en direct pour les passagers pendant les vacances.



Nous avons soutenu activement un certain nombre d'organisations en commanditant des événements et en versant des dons, notamment les suivants :

- 100 Men Who Care du Grand Moncton
- Corporation 3+
- Aircraft Maintenance Conference (ARAMC)
- Altitude East
- Ballet-théâtre atlantique du Canada
- Réception organisée par la province du Nouveau-Brunswick à la Seafood Expo (Boston)
- Théâtre Capitol
- Chambre de commerce pour le Grand Moncton
- Fondation Rêves d'enfants
- Fondation CHU Dumont
- Conseil économique du Nouveau-Brunswick
- Congrès mondial acadien
- UNiplex de Dieppe
- Expansion Dieppe
- Food Depot Alimentaire
- Fondation du théâtre l'Escaouette
- Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
- Festival Frye
- Vols d'espoir
- Festival artistique Inspire
- JA New Brunswick
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (FRDJ)
- Organisme Fais-Un-Vœu
- Vacation Superstore de Voyages Maritimes
- Wildcats de Moncton
- Appuyons nos troupes
- Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick



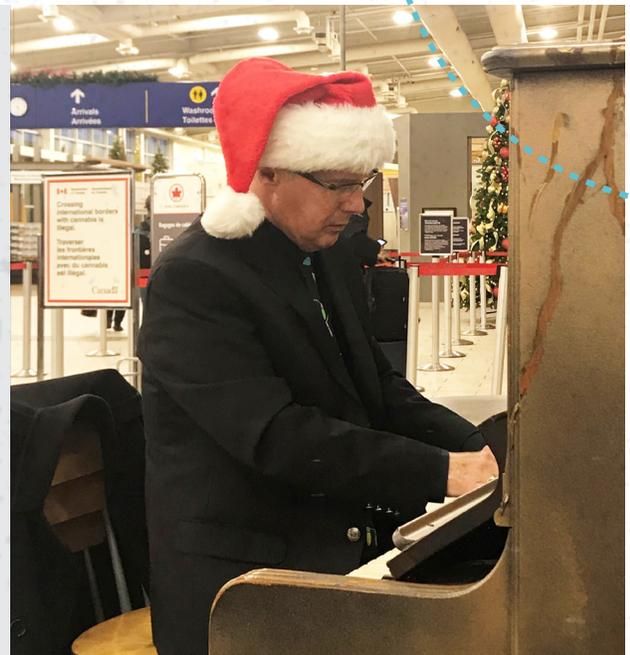
Nous avons également soutenu les artistes locaux représentés par l'Apple Art Gallery locale en exposant leurs œuvres partout dans l'aérogare. Ces œuvres étaient en vente au public.

Par ailleurs, nous avons continué à soutenir le Programme de chevalets d'Appuyons nos troupes, initiative d'innovation en matière de financement qui permet de recueillir des fonds pour soutenir les troupes canadiennes grâce à la vente aux enchères d'œuvres d'art. Ces œuvres peuvent être mises aux enchères dans les zones avant et après les contrôles de sécurité. Cette initiative a permis de recueillir au YQM une somme de 4 640,11 \$ en dons de charité en 2019 seulement.

En 2019, nous avons continué à offrir au grand public la possibilité de faire du bénévolat à YQM. Ce groupe de personnes enthousiastes accueille les gens à l'aéroport et aide à orienter les voyageurs vers les endroits où ils doivent se rendre.

Les responsables de YQM sont également heureux d'offrir des visites des installations à des groupes de tous âges, des tout-petits aux universitaires qui étudient pour faire carrière dans les domaines du voyage et de l'hébergement.

En 2019, YQM a décerné à deux étudiants de l'université Mount Allison la Bourse d'études en aviation Rob Robichaud Vantage Airport Group, d'une valeur de 5 000 dollars chacune. Ces bourses sont offertes aux étudiants du programme de baccalauréat ès sciences (aviation) de l'université Mount Allison. Ce programme unique de premier cycle associe un diplôme à une formation au pilotage offerte par l'université en partenariat avec le Moncton Flight College.



Conseil d'administration

Le conseil d'administration de YQM compte six comités permanents qui se sont réunis régulièrement au cours de l'année. Il s'agit des suivants :

- le Comité de la vérification;
- le Comité de l'environnement et de la gestion des risques;
- le Comité de la gouvernance;
- le Comité des ressources humaines;
- le Comité des candidatures;
- et le Comité de planification stratégique.

Des comités spéciaux sont formés au besoin.

Selon l'approche de gouvernance adoptée par le conseil de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM), celui-ci s'occupe des questions de politiques, alors que le président-directeur général est responsable des affaires touchant la gestion et l'exploitation.



VOICI LA COMPOSITION DES COMITÉS EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2019 :

VÉRIFICATION

- **Janice Lirette Evers, présidente**
- Jean Corriveau
- Pierre LeBlanc
- Scott Lewis
- James Lockyer
- Nancy Whipp

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RISQUES

- **Arthur Allan, président**
- Patrick Grew
- Scott Lewis
- Peter McIntyre
- Nancy Whipp

GOVERNANCE

- **Luc Elsliger, président**
- Jean Corriveau
- Patrick Grew
- Michael Magee
- Diane Allain
- Nancy Whipp

RESSOURCES HUMAINES

- **Diane Allain, présidente**
- Kathy Malley
- Peter McIntyre
- Luc Elsliger
- Nancy Whipp

COMITÉ DES CANDIDATURES

- **Luc Elsliger, président**
- Brian Baxter
- Kathy Malley
- Arthur Allan
- Nancy Whipp

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- **James Lockyer, président**
- Janice Lirette Evers
- Brian Baxter
- Michael Magee
- Pierre LeBlanc
- Nancy Whipp

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

RÉMUNÉRATION ANNUELLE

Présidente

10 000 \$

Vice-président

5 000 \$

Secrétaire-trésorière

8 000 \$

Administrateurs

3 500 \$

HONORAIRES POUR LES RÉUNIONS

Les honoraires pour les réunions du conseil et des comités s'élèvent à 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents.

EN 2019, LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE CHAQUE ADMINISTRATEUR A ÉTÉ LA SUIVANTE :

Diane Allain	6 200 \$
Arthur Allan.....	7 400 \$
Christopher Bacich*	8 900 \$
Brian Baxter	7 700 \$
Jean Corriveau	6 800 \$
Luc Elsliger	9 050 \$
Shane Esson*	3 550 \$
Patrick Grew.....	7 400 \$
Pierre LeBlanc	2 650 \$
Scott Lewis.....	7 400 \$
Janice Lirette Evers	11 300 \$
James Lockyer	8 900 \$
Kathy Malley	2 350 \$
Michael Magee	6 800 \$
Peter McIntyre	2 950 \$
Janice Ryan*	3 850 \$
Nancy Whipp	19 000 \$

* Mandat terminé avant la fin de l'exercice 2019.

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET COMITÉ DE GESTION DU BRUIT AÉRONAUTIQUE

Le Comité consultatif communautaire et le Comité de gestion du bruit aéronautique font partie des exigences du bail foncier conclu entre la DAIGM et Transports Canada. Ces comités ont pour mandat et obligation de solliciter l'avis de la collectivité ainsi que d'attirer l'attention sur les conséquences possibles des problèmes liés aux bruits ainsi que de traiter les questions en la matière.

Ils se réunissent au printemps et à l'automne et offrent une tribune ouverte au public. Il est actuellement composé des membres suivants :

Représentant les parties prenantes

- Jean-Marc Brideau, Ville de Dieppe
- Gilles Brine, Ville de Shediac
- Bill Budd, Ville de Moncton
- Susy Campos, Corporation 3+
- Ted Davis, Nav Canada

- Jim Doyle, Province du Nouveau-Brunswick
- Tyla Finlay, Ville de Riverview
- Louis Godbout, Expansion Dieppe
- Geneviève Laforge, Chambre de commerce pour le Grand Moncton

Représentant YQM

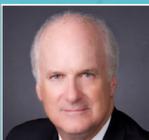
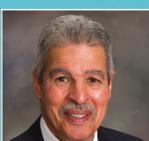
- Bernard LeBlanc, Président-directeur général, directeur général
- Vincent Martin, directeur, Exploitation

REDDITION DE COMPTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2019, le conseil d'administration de la DAIGM s'est conformé à la politique prévue dans son code de conduite et d'éthique pour les administrateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA DAIGM



NOM ET TITRE	POSTE	PROPOSANT	NOM ET TITRE	POSTE	PROPOSANT
 <p>NANCY WHIPP FCPA, CA, IAS. A présidente</p> <p>Remarque : membre d'office de tous les comités du conseil d'administration</p>	présidente, Whippster Inc.	DAIGM Inc.	 <p>PATRICK GREW administrateur</p>	avocat, Grew MacDonald	Ville de Riverview
 <p>LUC ELSLIGER Vice-président, président du Comité de la gouvernance, président du Comité des candidatures</p>	partenaire, Stewart McKelvey	Ville de Dieppe	 <p>PIERRE LEBLANC administrateur</p>	président, Pêcheries Cheticamp	Province du Nouveau- Brunswick (Nouveau membre depuis juillet 2019.)
 <p>JANICE LIRETTE EVERS Secrétaire-trésorière, présidente du Comité de la vérification</p>	contrôleure, Construction acadienne (1991) ltée	DAIGM Inc.	 <p>SCOTT LEWIS administrateur</p>	vice-président, Placements Louisbourg	Chambre de commerce pour le Grand Moncton
 <p>DIANE ALLAIN présidente du Comité des ressources humaines</p>	vice-présidente, Gestion des talents, UNI Coopération financière	DAIGM Inc.	 <p>JAMES LOCKYER président du Comité de planification stratégique</p>	professeur de droit, Université de Moncton	Ville de Moncton
 <p>ARTHUR ALLAN président du Comité de l'environnement et de la gestion des risques</p>	professionnel de l'aviation à la retraite	Ville de Riverview	 <p>KATHY MALLEY administratrice</p>	vice-présidente, Malley Industries Inc.	Corporation 3+ (Nouveau membre depuis juillet 2019.)
 <p>CHRISTOPHER BACICH administrateur</p>	directeur général, BMW/ Mini Moncton	Ville de Moncton (Il a quitté le conseil en juillet 2019.)	 <p>MICHAEL MAGEE administrateur</p>	cadre de gestion aéroportuaire à la retraite	gouvernement du Canada
 <p>BRIAN BAXTER administrateur</p>	président et chef de la direction, Botsford Investments Inc.	gouvernement du Canada	 <p>PETER MCINTYRE administrateur</p>	professionnel des ressources humaines à la retraite	Ville de Moncton (Nouveau membre depuis juillet 2019.)
 <p>JEAN CORRIVEAU administrateur</p>	vice-président, exploitation, BMM Testlabs	Ville de Dieppe	 <p>JANICE RYAN administratrice</p>	comptes clients, Atlas Copco Canada	Province du Nouveau- Brunswick (Elle a quitté le conseil en juillet 2019.)
 <p>SHANE ESSON administrateur</p>	professionnel de l'industrie du transport à la retraite	Corporation 3+ (Il a quitté le conseil en juillet 2019.)			

ÉQUIPE DE GESTION DE YQM EN 2019

VANTAGE
AIRPORT GROUP



Bernard F. LeBlanc, ing.
Président-directeur général
(DAIGM)
Directeur général (YQM)



Glen Rollins
Directeur, développement
commercial de l'aéroport



Courtney Burns, CPA, CA
Directrice, administration
et finances



Vincent Martin, ing.
Directeur, exploitation



Brian Hackett
Gestionnaire principal,
exploitation du côté piste



Belinda Curran
Gestionnaire, affaires
réglementaires



Matt Cooling, ing.
gestionnaire, ingénierie
et exploitation
(janvier 2020)

DAIGM inc. a conclu un contrat de 23 ans avec le Vantage Airport Group afin qu'il gère les activités menées à YQM. Il comprend l'embauche d'un nombre pouvant aller jusqu'à quatre hauts dirigeants (le PDG et trois administrateurs) qui sont des employés de Vantage. La rémunération au titre de cette entente est décrite en détail dans le rapport annuel et comprend un volet axé sur le rendement.

FAITS SAILLANTS DES RESSOURCES HUMAINES

En 2019, nous avons accueilli un nouvel employé, et l'arrivée d'un autre était prévue pour le début 2020 :

- Charles LeBreton, spécialiste des aérodromes saisonniers (12 novembre 2019)
- Matt Cooling, ing., gestionnaire, ingénierie et exploitation (6 janvier 2020)

En 2019, deux employés de longue date ont quitté l'organisation :

- James (Hamish) Lynn, spécialiste des aérodromes saisonniers (24 décembre 2019)
- Robert Leblanc, spécialiste des aérodromes (8 novembre 2019)

Un nouveau bénévole s'est joint à notre équipe de bénévolat YQM :

- Arnel Martin (novembre 2019)

GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON



▲ Équipe de gestion de YQM en 2019

▼ Conseil d'administration de la DAIGM en 2019-2020



Examen des finances

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous les bénéficiaires sont conservés et réinvestis dans l'exploitation et l'aménagement de l'aéroport. Afin de satisfaire aux exigences du bail foncier, depuis 2016, la DAIGM paie un loyer au gouvernement du Canada.

La DAIGM s'est engagée à faire des affaires à l'échelon local et de manière concurrentielle. Tous les projets dont la valeur dépasse 75 000 \$ (en dollars de 1997), rajustés pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), doivent faire l'objet d'une demande de propositions ou d'un appel d'offres public. À cette fin, en 2019, la DAIGM a demandé des soumissions concurrentielles pour tous les contrats de ce type.

FAITS SAILLANTS

- L'excédent des recettes par rapport aux dépenses s'est élevé à 2 350 142 \$, comparativement à 3 366 390 \$ en 2018. Nous avons dépensé 487 191 dollars de plus que la somme prévue dans le budget en raison de l'augmentation des dépenses hors exploitation (amortissement et perte sur disposition d'actifs immobilisés) comme nous le soulignons plus bas. Le bénéfice d'exploitation (recettes de l'aéroport moins les dépenses d'exploitation) a dépassé de 687 884 \$ les prévisions du budget.
- En 2019, nous avons accueilli 674 406 passagers, soit une légère baisse de 1 % par rapport à 2018, qui est notre meilleure année à ce jour. En 2019, la DAIGM a enregistré les revenus d'exploitation les plus élevés (avant le gain [la perte] sur la cession des actifs) à ce jour, avec un revenu pour les aéronefs et

l'aéroport totalisant 12 097 736 \$. L'instauration à Toronto du service Air Canada Rouge, au mois de mai, nous a permis non seulement d'utiliser de plus gros aéronefs et d'accélérer les navettes à destination et en provenance de YQM, mais aussi d'augmenter les recettes tirées des aéronefs. On a offert 15 vols internationaux de transport de marchandises de plus qu'en 2018, ce qui, combiné aux activités de transport de passagers et de marchandises menées par toutes nos compagnies aériennes partenaires, a contribué à faire augmenter les recettes des aéronefs de 285 848 \$ par rapport à 2018.

- Les dépenses ont augmenté de 1 044 935 \$ par rapport à 2018. Les dépenses d'exploitation ont été gérées conformément à notre budget, en raison des augmentations connues des salaires et des prestations versés à notre personnel syndiqué, selon notre convention collective, ainsi que des postes vacants en 2018 qui ont été pourvus. La principale augmentation des dépenses provient de l'amortissement qui a augmenté de 844 123 \$ et est attribuable à la modification de l'estimation de la durée de vie utile de la piste 11-29 ainsi qu'à une perte enregistrée sur disposition de certains actifs immobilisés.
- Dans la même veine que l'année précédente, les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) ont généré 7 843 170 \$ de recettes nettes pour 2019. La DAIGM réinvestit ces fonds dans les infrastructures de l'aéroport.
- En 2019, les dépenses en capital se sont élevées au total à 9 683 827 \$. La remise en état de la piste 06-24 a été réalisée pour une somme de 5 995 450 \$, soit 1 459 550 \$ de moins que le budget prévu. Parmi les autres grandes initiatives de 2019, mentionnons le projet de contrôle des bagages enregistrés financé par l'ACSTA ainsi que la conversion de notre salon en un bistro accessible côté piste (Bistro Altitude). Ces deux services devraient entrer en fonction en 2020.
- Au cours de l'année, la DAIGM a continué à se concentrer sur la gestion de la dette. Elle n'en a pas contracté de nouvelle et a remboursé l'un de ses prêts à vue en souffrance, dont le solde s'élevait à 3 500 000 dollars au début de l'année. À la fin de 2019, l'encours du financement bancaire se chiffrait à 22 918 750 \$; il s'agit d'une réduction de 5 175 000 \$ par rapport à 2018.

2019 : DONNÉES RÉELLES PAR RAPPORT AU PLAN D'AFFAIRES (en millions de dollars)

	Données réelles	Plan	Écart	Détails
Recettes	19,7 \$	19,5 \$	0,2 \$	Recettes aéronautiques supplémentaires de 0,3 \$ tirées des aéronefs de passagers, dont l'incidence est la plus importante depuis l'instauration d'Air Canada Rouge, et de 0,2 \$ tirées des aéronefs cargo internationaux, lesquelles sont compensées par des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA) nets moins élevés (de 0,3 \$) que dans le budget au nombre d'embarquements de passagers inférieur aux prévisions.
Dépenses	17,3 \$	16,7 \$	(0,6 \$)	Dépréciation supplémentaire (de 0,8 \$) due à la modification de l'estimation de la durée de vie utile de la piste 11-29, compensée par les économies réalisées en salaires et avantages sociaux par rapport au plan attribuable à l'évaluation des pensions.
Dépenses en capital	9,7 \$	12,5 \$	2,8 \$	Économies de 1,5 \$ réalisées sur la remise en état de la piste 06-24; économies de 1,3 \$ réalisées en 2019 sur le projet de contrôle des bagages enregistrés financé par l'ACSTA et liées au moment de l'achèvement du projet qui est prévu pour le T1 de 2020.
Objectifs du plan d'affaires	Les objectifs pour 2019 ont été atteints, notamment l'achèvement de grands projets d'investissement dans la modernisation des infrastructures et l'obtention de la certification de niveau 3 du programme Airport Carbon Accreditation.			

Remarque : Les recettes présentées ci-dessus comprennent les frais d'améliorations aéroportuaires.

Prévisions du plan d'affaires pour 2020-2024 (en millions de dollars)					
	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes	20,3	21,0	21,3	21,6	21,8
Dépenses	18,9	19,7	20,4	20,9	21,2
Dépenses en capital	19,5	15,8	10,2	5,3	5,6
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte d'un niveau supérieur 3 plus de neutralité carbone • Réalisation de grands projets d'infrastructure aéroportuaire • Amélioration de l'expérience des passagers, y compris l'accessibilité de l'aérogare • Hausse des recettes comprenant la commercialisation du terrain et des bâtiments de l'aérogare • Programme et culture d'excellence en matière de service à la clientèle de YQM • Accent accru sur la formation et la planification de la relève 				



États financiers

LE 31 DÉCEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

25

Rapport des
auditeurs
indépendants

27

États des
résultats et de
l'évolution de
l'actif net

28

Bilan

29

État des flux
de trésorerie

30-38

Notes complémentaires
aux états financiers

38-39

Tableau des produits et des charges

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS



GRANT THORNTON LLP
Bureau 500 • 633, rue Main, C.P. 1005
Moncton, N.-B. E1C 8P2
T +1 506 857 0100 • F +1 506 857 0105

Aux membres de la
Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc.

Opinion

Nous avons procédé à un audit des états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2019 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les notes complémentaires aux états financiers, de même que les principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction en date du 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Direction, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance relativement aux états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Durant la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucun autre choix réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MONCTON (CANADA)
27 MARS 2020

Grant Thornton LLP
COMPTABLES PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre

PRODUITS	2019	2018
Aéronefs (page 38)	6 713 163 \$	6 427 315 \$
Aéroport (page 38)	5 133 461	5 537 946
	11 846 624	11 965 261
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (note 11)	7 843 170	7 695 846
	19 689 794	19 661 107
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux des employés (page 38)	3 410 255	3 336 853
Autres frais d'exploitation et d'administration (page 39)	6 841 518	6 618 344
Amortissement	5 648 478	4 804 355
Bail foncier (note 10(a))	542 572	515 132
Intérêts sur le financement bancaire à terme	896 829	1 020 033
	17 339 652	16 294 717
Excédent des produits sur les charges	2 350 142 \$	3 366 390 \$
Actifs nets, début d'exercice	34 612 095 \$	31 680 705 \$
Excédent des produits sur les charges	2 350 142	3 366 390
Réévaluation des gains actuariels (pertes)	685 000	(435 000)
Actifs nets, fin d'exercice	37 647 237 \$	34 612 095 \$

Bilan

Exercice terminé le 31 décembre

ACTIFS	2019	2018
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	8 003 913 \$	5 320 346 \$
Débiteurs	1 719 559	1 246 853
Fournitures et approvisionnements	156 401	134 462
Charges payées d'avance	208 454	191 516
	10 088 327	6 893 177
Encaisse affectée (note 3)	580 091	6 601 523
Excédent du régime de retraite (note 4)	2 782 000	1 935 000
Immobilisations (note 5)	51 684 244	49 788 864
	65 134 662 \$	65 218 564 \$
PASSIFS		
À court terme		
Créditeurs (note 6)		
Fournisseurs	1 412 253 \$	1 534 124 \$
Capital	2 287 271	118 924
Produits perçus d'avance	170 770	186 438
Dépôts remboursables	154 324	154 324
Financement bancaire exigible à moins d'un an (note 7)	1 675 000	2 141 667
	5 699 618	4 135 477
Capital exigible du financement bancaire (note 7)	14 231 250	18 389 583
	19 930 868	22 552 060
À long terme		
Indemnités de départ	544 057	518 909
Financement bancaire à terme (note 7)	7 012 500	7 562 500
	7 556 557	8 081 409
	27 487 425	30 606 469
Actifs nets	37 647 237	34 612 095
	65 134 662 \$	65 218 564 \$
Engagements (note 10)		

Au nom du conseil d'administration



NANCY WHIPP,
Administratrice



JANICE LIRETTE EVERS,
Administratrice

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

Augmentation (baisse) des espèces et quasi-espèces	2019	2018
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges	2 350 142 \$	3 366 390 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	5 648 478	4 804 355
Perte (gain) sur la disposition	251 112	(117 685)
Charge au titre du régime de retraite (note 4)	63 000	70 000
	8 312 732	8 123 060
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	(623 972)	388 338
Prestations au titre du régime de retraite (note 4)	(225 000)	(268 000)
	7 463 760	8 243 398
Financement		
Remboursement du financement bancaire	(5 175 000)	(2 369 622)
Variation du capital à verser	2 168 347	24 387
	(3 006 653)	(2 345 235)
Investissement		
Variation de l'encaisse affectée, nette	6 021 432	(4 219 175)
Produit tiré de la disposition des actifs	55 555	140 152
Véhicules	(762 078)	(30 762)
Équipement	(78 780)	(181 364)
Infrastructure	(6 279 254)	(343 634)
Nouvelle aérogare	(2 564 241)	(430 446)
Subventions et contributions discrétionnaires	1 833 826	-
	(1 773 540)	(5 065 229)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	2 683 567	832 934
Espèces et quasi-espèces		
Début d'exercice	5 320 346	4 487 412
Fin d'exercice	8 003 913 \$	5 320 346 \$

Voir les notes complémentaires et les annexes aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2019

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, la Corporation de développement économique pour les villes de Dieppe, Moncton et Riverview et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Itée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 (note 10(c)) une entente relative à des services de gestion.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables choisies par la DAIGM et appliquées aux états financiers sont les suivantes :

Comptabilité par fonds

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

Constatation des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les recettes tirées des concessions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculées en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les articles utilisés pour l'entretien des pistes et de l'équipement. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

Avantages sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, laquelle intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la Direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. La DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

	2019	2018
Fonds AIR aux fins d'immobilisations	580 091 \$	6 601 523 \$

4. EXCÉDENT DU RÉGIME DE RETRAITE

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

Voici de l'information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées	(6 881 000) \$	(6 964 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	9 663 000	8 899 000
Situation de capitalisation - excédent du régime	2 782 000 \$	1 935 000 \$

Le régime de retraite doit faire l'objet d'une évaluation de solvabilité dans le cadre du processus régulier de conformité réglementaire. À la suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1^{er} janvier 2019, le régime de retraite a un déficit de solvabilité d'environ 283 000 \$; des paiements mensuels spéciaux d'environ 10 000 \$ devront donc être effectués pendant 5 ans.

	2019	2018
Charge nette au titre du régime de retraite	63 000 \$	70 000 \$
Cotisations patronales	225 000	268 000
Cotisations salariales	29 000	29 000
Prestations versées	494 000 \$	233 000 \$

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	2019	2018
Taux d'actualisation	4,5 %	4,5 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %	2,5 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %
Taux de mortalité	MRC	MRC

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2019 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1^{er} janvier 2019. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2019. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1^{er} janvier 2020.

Composition des actifs du régime de prestations déterminées :	POURCENTAGE DES ACTIFS DU RÉGIME	
	2019	2018
Titres de capitaux propres	59,9 %	58,8 %
Titres de créance	32,5 %	38,0 %
Autre	7,6 %	3,2 %
	100 %	100 %

La DAIGM a de plus cotisé 131 192 \$ (2018 – 133 346 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste*	55 701 667 \$	(14 980 471) \$	(19 360 112) \$	21 361 084 \$
Équipement	2 179 057	(186 921)	(1 760 871)	231 265
Infrastructure côté ville**	21 455 344	(4 598 957)	(3 702 865)	13 153 522
Véhicules	7 925 163	(136 552)	(5 117 843)	2 670 768
Nouvelle aérogare**	31 020 340	(4 127 916)	(13 367 744)	13 524 680
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(760 343)	21 505
Immobilisations en cours de construction	2 556 226	(1 834 806)	-	721 420
	122 115 001 \$	(26 360 979) \$	(44 069 778) \$	51 684 244 \$

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2018 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste*	54 053 898 \$	(16 287 509) \$	(18 935 592) \$	18 830 797 \$
Équipement	2 206 417	(219 115)	(1 721 126)	266 176
Infrastructure côté ville**	21 430 314	(4 598 957)	(3 131 040)	13 700 317
Véhicules	6 997 805	(164 591)	(4 646 384)	2 186 830
Nouvelle aérogare**	30 891 730	(4 128 895)	(12 283 062)	14 479 773
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(747 596)	34 252
Immobilisations en cours de construction (note 10(d))	290 719	-	-	290 719
	117 148 087 \$	(25 894 423) \$	(41 464 800) \$	49 788 864 \$

** Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

6. CRÉDITEURS

Les remises du gouvernement fédéral de 0 \$ (31 décembre 2018 – 190 246 \$) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer pour la TVH.

7. FINANCEMENT BANCAIRE À TERME

	2019	2018
Prêt à terme consenti par la CIBC, remboursé durant l'exercice.	- \$	3 500 000 \$
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2032, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,36 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	6 875 000	7 425 000
Prêt à terme de la CIBC, arrivant à échéance en décembre, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,83 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 2,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	7 562 500	8 112 500
Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2034, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,05 % par an (montant initial de 11,5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.	8 481 250	9 056 250
	22 918 750	28 093 750
Moins la tranche à court terme	1 675 000	2 141 667
Moins la tranche exigible	14 231 250	18 389 583
Exigibles au-delà d'un an	7 012 500 \$	7 562 500 \$

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Voici les versements en capital estimatifs :

2020	1 675 000 \$
2021	1 675 000
2022	1 675 000
2023	1 675 000
2024	1 675 000

8. PASSIF D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La DAIGM a conclu trois swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 22 918 750 \$ (31 décembre 2018 24 593 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la note 2 « Instruments financiers dérivés »). Le 31 décembre 2019, les swaps de taux d'intérêt avaient une valeur de (1 001 287 \$) (31 décembre 2018 (784 173 \$)).

9. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2019	2018
Débiteurs	(472 707) \$	193 439 \$
Fournitures et approvisionnements	(21 939)	(1 993)
Charges payées d'avance	(16 938)	(27 669)
Créditeurs - Fournisseurs	(121 869)	171 710
Produits perçus d'avance	(15 668)	77 106
Indemnités de départ	25 148	(24 255)
	(623 972) \$	388 338 \$

10. ENGAGEMENTS

(a) Le 1^{er} septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « Locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit conclue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1^{er} janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de loyer annuels au Locateur selon une formule tenant compte des recettes annuelles brutes, conformément au bail. Le loyer du bail foncier en 2018 comprend le recouvrement de 27 895 \$ en raison d'une remise trop élevée de loyer en 2016 et 2017.

(b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de *Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement*. Ce rapport visait au départ à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1^{er} septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

(c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans six ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (page 39).

11. RÉSULTATS DU FONDS AIR

Le 1^{er} octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets jugés utiles par la DAIGM.

	2019	2018
Redevances perçues	8 341 155 \$	8 199 552 \$
Intérêts	93 894	77 139
	8 435 049	8 276 691
Taxes de manutention	(591 879)	(580 845)
Excédent des produits sur les charges	7 843 170 \$	7 695 846 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés des espèces et des quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

(a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

(i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 3,5 millions de dollars et de prêts à terme de 22,9 millions de dollars qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variable. Le 31 décembre 2019, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 22,9 millions de dollars.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement comme solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

(c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

13. MARGE DE CRÉDIT

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 3,5 millions de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

15. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été alertée concernant plusieurs cas de pneumonie à Wuhan (Chine). Le virus ne correspondait à aucun autre virus connu. À la suite de l'exercice, le virus touche des pays de partout dans le monde. On s'attend à des conséquences économiques importantes pour l'industrie du transport aérien, au fur et à mesure que chaque pays réagira au virus. Pour l'instant, la durée de la pandémie et ses répercussions restent incertaines. Il est impossible de faire une estimation fiable de la durée et de la gravité des conséquences ainsi que de leur incidence sur la situation financière et les résultats de la DAIGM dans les périodes à venir.

En plus de prendre des mesures visant à assurer la sécurité de ses employés et des usagers de l'aéroport et à poursuivre l'exploitation sécuritaire de celui-ci, la DAIGM déploiera des efforts d'atténuation financière dans le but de maintenir sa viabilité financière, notamment grâce à un gel des dépenses et au report des programmes et initiatives d'immobilisations. Les recettes du fonds AIR et les réserves de trésorerie d'exploitation devraient être suffisantes pour que la DAIGM puisse honorer ses créances.

La DAIGM a déterminé que ces événements subséquents ne donnent pas lieu à des ajustements. Par conséquent, la situation financière et les résultats d'exploitation du 31 décembre 2019 et de l'exercice ayant pris fin à cette date n'ont pas été ajustés de manière à tenir compte de l'incidence de ces événements.

TABLEAU DES PRODUITS ET DES CHARGES

Produits - Aéronefs	2019	2018
Redevances d'atterrissage	4 997 256 \$	4 624 004 \$
Redevances d'aérogare	1 715 907	1 803 311
	6 713 163 \$	6 427 315 \$
Produits - Aéroport	2019	2018
Services d'urgence de l'aéroport	166 500 \$	206 800 \$
Concessions	1 664 337	1 673 102
Intérêts	143 701	90 674
Divers	13 016	61 255
(Perte) gain sur la disposition des actifs	(251 112)	117 685
Stationnement	2 223 980	2 203 368
Recouvrement des frais encourus par les locataires	181 739	179 056
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	375 439	375 883
Loyer	615 861	630 123
	5 133 461 \$	5 537 946 \$

Salaires et avantages sociaux des employés	2019	2018
Salaires et traitements	2 911 813 \$	2 866 737 \$
Avantages sociaux	498 442	470 116
	3 410 255 \$	3 336 853 \$

TABLEAU DES PRODUITS ET DES CHARGES

Autres frais d'exploitation et d'administration	2019	2018
Publicité et marketing	366 235 \$	293 555 \$
Créances irrécouvrables	4 915	1 897
Dépenses du conseil d'administration	183 433	165 219
Communications - téléphones/cellulaires	65 859	67 265
Contrat de services et contrats spéciaux	462 158	658 947
Électricité	526 950	587 170
Carburant	404 157	428 227
Assurances	168 526	154 104
Intérêts et frais bancaires	105 227	110 937
Services de conciergerie	265 394	261 617
Services de gestion et d'assistance	1 154 887	994 459
Fournitures et approvisionnements	352 593	392 687
Divers	210 212	102 921
Fournitures de bureau	10 708	16 687
Services professionnels et de consultation	81 111	128 978
Impôts fonciers	1 044 754	976 687
Réparations et entretien	633 953	521 759
Services de sécurité	621 873	599 747
Déplacements	87 061	72 268
Services d'aqueduc et d'égout	91 512	83 213
	6 841 518 \$	6 618 344 \$



RAPPORT ANNUEL
2019

GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON